

Actualités	p. 1
Économie	p. 2
Entreprises.....	p. 3
Petites annonces	p. 3
Librairie	p. 4
Mercuriales	p. 5

Quotidien

La Journée Vinicole

<http://www.journee-vinicole.com>

N° 21955

LE QUOTIDIEN DES VINS ET SPIRITUEUX DEPUIS 1927

12 JUILLET 2007

Actualités

Italie

« Un long travail de négociation doit commencer »

Dans une déclaration du ministre de l'Agriculture Paolo De Castro, les autorités italiennes ont affirmé que la proposition de réforme de l'OCM présentée par la Commission européenne « nous met dans la perspective d'un travail de négociation long et intense ». Pour l'Italie, la proposition tient compte de certaines demandes formulées par ce pays ainsi que par d'autres états des régions méditerranéennes : « la réforme, destinée à modifier de manière significative les règles actuelles, prohibe l'utilisation de saccharose, une demande formulée depuis trente ans par le secteur vitivinicole italien. En même temps, elle élimine les interventions de distillation, en les substituant avec de nouvelles mesures de gestion des crises, en mesure de renforcer de la compétitivité des producteurs communautaires ». Se félicitant de la création d'enveloppes nationales « permettant à chaque état membre de choisir les interventions les plus adéquates sur un marché fortement segmenté », le

ministre italien apprécie également l'interdiction de vinifier des moûts importés et de couper des vins européens avec des vins importés. S'exprimant en accord avec le caractère volontaire de l'arrachage et la réduction du budget prévu à cet effet, Paolo De Castro a néanmoins affirmé que la proposition de réforme contenait des éléments qui devront être approfondis, tels la libéralisation des droits de plantation et l'élimination de la distillation des sous-produits. Mais surtout, il a insisté sur l'insuffisance des propositions relatives à la protection des dénominations d'origine, estimant que le projet de Mariann Fischer Boel n'apparaissait pas « apte à défendre suffisamment les vins de qualité européens. Désormais doit s'entamer un long travail à la table des négociations, dans lequel s'impliquera fortement le gouvernement. Pour cela, le soutien actif et dense du monde de la production et des Régions sera fondamental ».

Les jeunes et le vin

Une conférence-débat prévue à la Sorbonne

Malgré tous les aspects bénéfiques du vin révélés scientifiquement depuis la découverte du French paradox, les campagnes anti-alcool et la montée du prohibitionnisme demeurent en France. Pourtant, la filière est convaincue que, plutôt que la diabolisation et l'interdiction, seule une bonne éducation au vin, à l'instar d'une bonne communication, peut permettre une consommation responsable et modérée. Un premier débat organisé il y a deux ans à l'initiative du Syndicat des Bordeaux et Bordeaux Supérieur avait permis de mieux connaître les jeunes

adultes et leurs rapports avec le vin. Cette année, avec la complicité du professeur Jean-Robert Pitte, président de l'Université Paris-Sorbonne, cette réflexion se poursuivra en septembre prochain, lors d'une conférence-débat à laquelle participera également Bernard Farges, président du Syndicat des Bordeaux et Bordeaux Supérieur. Autour du thème « L'éducation au vin chez les jeunes : clé d'une consommation responsable et modérée ? », cette conférence-débat se tiendra le 27 septembre de 18h à 20h30 à la Sorbonne.

Seuils de consommation

Un site web affiché sur les publicités

A partir de cet été sur leurs nouvelles campagnes et de manière permanente, les producteurs de boissons alcoolisées vont indiquer les seuils de consommation à moindre risque pour la santé dans leurs publicités. La mention www.2340.fr apparaîtra ainsi dans les annonces presse et sur les affiches en faveur des boissons alcoolisées. Un site Internet et une campagne spécifique d'explication des seuils soutiennent cette initiative. Afin de relayer de manière permanente et visible le message des pouvoirs publics et des organisations de santé publique sur les seuils de consommation d'alcool, les producteurs de boissons alcoolisées ont décidé de mener à partir de cet été une campagne intitulée 2340 (prononcer 2,3,4,0) de promotion des seuils de consommation à moindre risque pour la santé, soit pas plus de : 2 unités d'alcool par jour pour les femmes, 3 pour les hommes, 4 dans le cadre

des consommations occasionnelles festives et 0 au moins un jour par semaine et dans certaines situations à risque. A partir du mois d'août, les publicités presse et affichage en faveur des boissons alcoolisées des marques engagées dans cette campagne (soit 90% de l'investissement publicitaire du secteur) porteront progressivement un logo www.2340.fr indiquant les seuils et renvoyant à un site internet d'information et d'évaluation. Un bandeau publicitaire d'explication des seuils sera visible à partir du mois d'août en presse magazine et de septembre en presse quotidienne. Les seuils de consommation à moindre risque ont été définis par un groupe d'experts de l'OMS en 1980. Ils sont utilisés depuis dans de nombreux pays pour informer les consommateurs de boissons alcoolisées des quantités à ne pas dépasser et des circonstances dans lesquelles il convient de s'abstenir.

Offices agricoles

Viniflorh déménagement à Montreuil

Les Offices agricoles et l'AUP (Agence Unique de Paiement) se regroupent à l'Arboreal. à Montreuil-sous-Bois. Les équipes du siège parisien de Viniflorh déménageront le 26 juillet prochain pour le site de Rivoli et le 3 août pour celui de Javel. A partir du 30 juillet 2007, les nouvelles coordonnées de l'Office national interprofessionnel des fruits, des légumes, des vins et de l'horticulture sont les suivantes : VINIFLHOR, 12 rue Henri Rol-Tanguy, TSA 40004, 93555 Montreuil-sous-Bois Cedex ; Tél : 01 73 30 33 00 ; Fax : 01 73 30 35 90.

Languedoc

Un Américain se marie dans une vigne

Un informaticien américain, Andie Abramform, client particulier d'un domaine viticole languedocien, le domaine d'Aupilhac à Montpeyroux (Hérault), apprécie tellement les vins du Languedoc qu'il a choisi de venir se marier en terre languedocienne dans une des vignes de son fournisseur. Le mariage a eu lieu ce mercredi 11 juillet. Les invités étaient conviés à monter dans la vigne la Cocalière en hélicoptère où était servi un apéritif de vins languedociens. Sylvain Fadat, propriétaire de la vigne, pense que cet heureux événement, unique et jamais vu, pourra contribuer à donner une image plus positive des vins du Languedoc que celles que l'on voit en ce moment : des vigneron qui ont du mal à faire face à la crise et qui arrachent leurs vignes.



CORÉE DU SUD
SÉOUL
OCTOBRE 2007



French Wines World Tour
INTERNATIONAL TRADE EXHIBITION

Tél 04 67 41 59 59
contact@frenchwinesworldtour.com

SÉOUL 2007
Salon de vins Français

Statistiques

Progression du revenu agricole en 2006, selon l'INSEE

En France, en 2006, le résultat agricole net par actif a augmenté de 9,1% en termes réels, selon les données provisoires que vient de communiquer l'INSEE. Il se redresse de façon significative pour la première fois depuis 1999. Calculé par actif non salarié, le revenu net d'entreprise agricole augmente de 16,1% en termes réels, après une forte baisse (-9,7%) en 2005. La hausse des prix agricoles sur le marché mondial et la reprise des exportations

du secteur viticole expliquent selon l'INSEE cette progression. Pour la première fois depuis plusieurs années, le revenu du vin d'appellation a progressé (+4%), notamment en Bourgogne et en Aquitaine, grâce à la bonne tenue des exportations. La production de vins a représenté une valeur de 8,7 milliards d'euros, en hausse de 1,2% par rapport à 2005. Elle a diminué en volume (-1,5%) alors que les prix ont augmenté (+2,7%).

Export

Certificats d'exportation pour l'Afrique, l'Europe de l'Est et occidentale

Les certificats d'exportation comportant fixation à l'avance de la restitution dans le secteur viticole dont les demandes ont été déposées du 1^{er} au 3 juillet 2007 sont délivrés à concurrence de 16,62% des quantités demandées pour la zone 1) Afrique, de 23,66% des quantités demandées pour la zone 3) Europe de l'Est et de 27,97% des quantités

demandées pour la zone 4) Europe occidentale. La délivrance des certificats d'exportation dont les demandes sont déposées à partir du 4 juillet 2007 ainsi que le dépôt, à partir du 6 juillet 2007, des demandes de certificats d'exportation sont suspendus pour ces trois zones jusqu'au 16 septembre 2007 (JOUE 6.7.2007).

Marché

Fourchettes des prix des vins de cépage

La Bourse de commerce des vins de Béziers communique, pour information statistique, des indications sur les fourchettes de prix des vins de cépage en Languedoc. Celles-ci sont de source VINIFLHOR et émanent de la Commission officielle régionale de cotation des vins du Languedoc (Aude, Hérault, Gard) des Courtiers assermentés

près les Cours d'Appel de Montpellier et Nîmes. Pour la période du 27 juin au 3 juillet 2007, ces fourchettes des prix ont été les suivantes : Merlot : 38 à 61 €/hl ; Cabernet-Sauvignon : 42 à 62 €/hl ; Syrah : 38 à 57 €/hl ; Cinsault : 38 à 52 €/hl ; Grenache noir : 46 à 50 €/hl ; Chardonnay : 62 à 90 €/hl.

Cognac, Pineau, Saint-Pourçain

Procédure nationale d'opposition

La mise en consultation dans le cadre de la procédure nationale d'opposition pour la modification des cahiers des charges des appellations d'origine contrôlées Cognac, Pineau des Charentes et Saint-Pourçain est close depuis le 4 juillet 2007, informe l'INAO. Après avis du comité national compétent de l'INAO, les

cahiers des charges des produits sous signe d'identification de la qualité et de l'origine déposés par le demandeur font l'objet d'une procédure nationale d'opposition d'une durée de 2 mois pendant laquelle toute personne intéressée peut adresser une opposition motivée auprès des services de l'INAO.

Roumanie, Bulgarie

Dérogations à la réglementation communautaire

Le comité de gestion des vins a donné un avis favorable aux demandes de la Bulgarie et la Roumanie de reporter le délai pour l'utilisation des allocations financières de la campagne 2006/2007 dans le cadre de la restructuration et reconversion jusqu'à la fin de l'année budgétaire (15 octobre). Une telle dérogation a déjà été accordée à certains Etats membres en 2001 et 2005. Par ailleurs, en raison de problèmes d'in-

frastructure en Roumanie, un projet de règlement exempté les vinificateurs roumains de l'obligation de livrer à la distillation la totalité des sous-produits, et la remplace pour 2007/2008 par l'obligation de retrait sous contrôle. La variété de vigne roumaine « Burgund Mare » pourrait également être rajoutée à la liste des variétés de vignes figurant à l'annexe du règlement n° 753/2002 sur l'étiquetage.

Inondations et coulées de boue

Etat de catastrophe naturelle

Un certain nombre de communes dont certaines situées dans des départements viticoles ont été reconnues en état de catastrophe naturelle suite à des inondations et des coulées de boue survenues en 2006 et 2007. L'arrêté portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est publié au Journal officiel du 10 juillet 2007.

Alcool

Vente d'alcool vinique pour la biocarburant

Un projet de règlement visant à modifier le système de ventes d'alcool vinique à destination de la biocarburant dans la Communauté a été débattu lors de la dernière réunion du Comité de gestion des vins. Ce projet de règlement a pour but l'harmonisation des ventes par adjudication des produits ex-intervention pour l'ensemble des secteurs agricoles. A cet effet, l'ouverture d'une adjudication permanente est prévue par la Commission, puis les Etats membres ouvrent des adjudications particulières avec une date d'échéance fixe une fois par mois, sauf en juillet. Le vote sur ce projet de règlement est prévu pour la prochaine réunion du Comité de gestion.

Restructuration et reconversion

Contribution communautaire de 75% pour les régions de convergence

Le Comité de gestion des vins a donné un avis favorable à un projet de règlement qui assure une contribution communautaire à 75% aux coûts de la restructuration et reconversion pour les régions de convergence pour l'année 2007/2008. Les régions européennes éligibles à un financement par les Fonds structurels au titre de l'objectif convergence sont les régions qui correspondent au niveau 2 de la nomenclature commune des unités territoriales statistiques (« NUTS 2 ») dont le produit intérieur brut par habitant, mesuré en parités de pouvoir d'achat et calculé sur la base des données communautaires pour la période 2000-2002, est inférieur à 75% du PIB moyen de l'UE à 25.

La Journée Vinicole

Quotidien

Parc industriel Cresse-Saint-Martin

34660 Courmonsec

Tél. (33) (0)4 67 41 59 59

Fax (33) (0)4 67 41 59 58

Commission paritaire : 0707187409

Dir. de la publication et rédacteur en chef :

Benoît Causse

Web : <http://www.journee-vinicole.com>

E-mail : contact@journee-vinicole.com

Acquisitions

Castel affiche clairement sa politique de croissance externe

Alors qu'il est sur le point de finaliser l'acquisition du groupe Friedrich, négociant embouteilleur, leader français sur le marché du Bag-in-Box® : « Le rachat de Friedrich n'a pas encore été finalisé. Il y a eu un protocole d'accord qui a été signé et un terme a été donné à ce celui-ci pour la fin juillet », le groupe Castel démontre qu'il a bien l'intention de poursuivre son essor en annonçant son intention d'acquérir Sautejeau-Beauquin négociant-propriétaire en vins du Val de Loire. « Grâce à ces deux nouvelles acquisitions, Castel affiche clairement sa politique de croissance externe » précise Franck Crouzet, directeur de la communication du Groupe Castel.

Avec le rachat de Friedrich et maintenant de Sautejeau-Beauquin, les objectifs de Castel sont multiples. « En rachetant Sautejeau-Beauquin le groupe Castel souhaite s'implanter au coeur des AOC du Val de Loire. Cette acquisition lui offre en effet de réelles perspectives sur les productions en Val de Loire » assure Franck Crouzet. Et de rajouter « Quant à la particularité de Friedrich, c'est le Bag-in-Box®, activité qui est en fort développement en France, voire même à l'étranger. Cela a pesé dans l'intérêt que nous avons porté à son dossier ».

Avec 9 millions de Bag-in-Box® vendus annuellement, l'entreprise familiale Friedrich détient 32% de parts de marché sur ce type de conditionnement, en grande distribution française et enregistre un chiffre d'affaires de 85 millions d'euros.

Pour Franck Crouzet, les choix d'acquisitions de Castel ont été déterminés en analysant « le potentiel de marchés qu'ont pu développer les deux groupes. En effet Friedrich n'a pas uniquement développé des marchés de Bag-in-Box®. Ces deux acquisitions

concernent donc des marchés que Castel n'avait pas, et qui sont toujours bons à prendre ».

Selon Franck Crouzet, l'orientation vers Friedrich s'explique également par « sa politique sur certaines marques et son activité de marques réservées et de marques de distributeurs. Car, la marque reste encore aujourd'hui la valeur sûre. Il y a une multi segmentation qui est en train de se développer aussi bien en France qu'à l'international et effectivement cela nous permet d'être présent sur d'autres marchés que ceux que nous avons déjà ».

Avec une part de marché de 25% des volumes vendus, Sautejeau-Beauquin est aussi le premier intervenant en Muscadet et Gros-Plant. Le groupe permet par ailleurs à Castel de bénéficier d'une infrastructure spécialisée et très moderne qui a commercialisé 32 millions de cols en 2006, dotée d'outils performants tels que l'un des plus grands centres de vinification du Val de Loire avec une capacité de 70 000 hectolitres, une nouvelle ligne d'embouteillage et un entrepôt de 5000 m² automatisé et climatisé, dédié au stock et à l'élevage des vins.



Suite à ces deux rachats, Castel continuera de renforcer les activités des deux groupes et de les développer pour ses différents marchés. « L'accord que nous avons pris avec les deux entreprises c'est de développer leurs activités comme nous avons été amenés à racheter, à partir du moment où il y avait une activité d'avenir » remarque Franck Crouzet.

Aujourd'hui Sautejeau-Beauquin compte 57 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 39 millions d'euros en 2006 dont 20% à l'export et 80% en France (94% en grande distribution et 6% en restauration).

Le Groupe Castel devient également propriétaire des Domaines de L'Hyvernière et de la Botinière, deux propriétés de 150 hectares de vignobles en Muscadet de Sèvre-Maine sur Lie.

Céline Bourgeois

Val d'Orbieu

Le redressement financier devrait s'accroître

Le Groupe Coopératif Val d'Orbieu a tenu son assemblée générale le vendredi 29 juin 2007. Les comptes consolidés présentés et approuvés confirment pour 2006 le redressement financier qui devrait s'accroître sur 2007. Le résultat courant est de 1.731 K€uros pour un chiffre d'affaires de 137.450 k€uros. Dans un environnement de crise qui touche sévèrement la filière viticole régionale, la vocation d'être un leader reconnu du Sud de la France sur l'ensemble des marchés français et internationaux a été réaffirmée, notamment en AOC du Languedoc et vins de cépages. Par ailleurs, le groupe contrôle 50% de la société bordelaise Cordier Mestrezat Grands Crus. Le redéploiement commercial va s'amplifier dans les mois à venir avec de nouvelles équipes sur l'ensemble des marchés ; de

nouvelles gammes de produits soutenues par une politique de marque autour de « Cuvée Mythique », des innovations autour de la briquette « Prisma Trilles » vont être lancées. Des investissements importants sont programmés à l'intérieur du groupe jusqu'en 2010 dans les structures amont où plusieurs projets vont se réaliser ; un « Winemaker » a été recruté pour mettre en phase la production des adhérents et les exigences qualitatives de l'aval. Les deux sociétés de mise en marchés, Trilles à Maureilhan qui commercialise l'ensemble de l'offre vin française et Vignerons de la Méditerranée à Narbonne, entreprise tournée vers l'export à 70%, ont prévu des investissements complémentaires pour accompagner la nécessaire croissance commerciale.

Petites annonces

Offres d'emploi

Domaine en vallée du Rhône (84) recherche **aide caviste** pour la saison des vendanges 2007. Expérience exigée de 2 à 3 ans. Brevet professionnel en agriculture exigé. Envoyer CV + lettre de motivation à domaine-brusset@wanadoo.fr.

Coopérative vinicole de l'Hérault recherche **Jeune Directeur**.

Diplômes :

DNO - BTS viti-oenologie.

Connaissance souhaitée :

gestion et maintenance.

Poste à pourvoir : 01/09/2007.

Envoyer CV au journal :

annonce n°8454

TRAITEMENTS AGRICOLES PAR HELICOPTERE
www.airaction.fr



- ✓ Spécialisé depuis 1987
- ✓ Soignez vos vignes en aérien

+33(0)4 67 59 58 91

Fax +33(0)4 67 59 59 20

airaction@wanadoo.fr

ÉCOLOGIQUE (PAS DE TASSEMENT DES SOLS, TRAITEMENT DE PRÉCISION, PAS DE GAZ D'ÉCHAPPEMENT AU NIVEAU DES PLANTES)



www.librairieduvin.com

LE PLUS GRAND CHOIX DE LIVRES SUR LE VIN

Vins et gastronomie

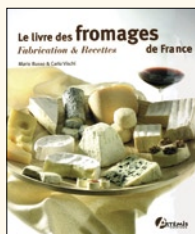


Auteur :
Piergiorgio
Giorilli
Éditeur : Artémis
Format :
250 x 300
Pages : 200

Le livre des pains

Réf. 257

Prix : 35,00 €

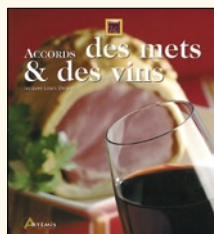


Auteurs :
Mario Busso
& Carlo Vischi
Éditeur : Artémis
Format : 250
x 300
Pages : 200

Le livre des fromages

Réf. 258

Prix : 35,00 €



Auteur :
Jacques-Louis
Delpal
Éditeur :
Artémis
Format :
205 x 225
Pages : 160

Accords des mets et des vins

Réf. 432

Prix : 20,00 €



Auteur :
Pierre Casamayor
Éditeur : Hachette
Format : 235 x 292
Pages : 302

L'école des Alliances

Réf. 079

Prix : 32,50 €

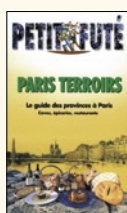


Auteurs :
Nicoletta Negri
& Denis Buosi
Éditeur : Artémis
Format :
255 x 305
Pages : 192

Le livre du chocolat

Réf. 503

Prix : 35,00 €



Auteurs :
Romain David,
Dominique Auzias
et Jean-Paul Labourdette
Éditeur :
Université
Format : 120 x 205
Pages : 240

**Petit Futé : Paris terroirs,
le guide des provinces à Paris**

Réf. 002

Prix : 8,99 €



Auteur :
Francine Claustres
Éditeur : Gisserot
Format : 125 x 190
Pages : 128

La cuisine au vin

Réf. 508

Prix : 5,00 €



Auteur :
Evelyne Malnic
& Odile Pontillot
Éditeur :
Solar
Format : 185 x 220
Pages : 160

**Un seul vin
de l'entrée au dessert**

Réf. 556

Prix : 16,00 €

Commande en ligne avec paiement sécurisé sur www.librairieduvin.com

LA LIBRAIRIE DU VIN - Edité et diffusé par les Editions Causse - 121, rue du Caducée - CS 14326 - 34195 Montpellier cedex 5 - Tél. : 04 67 41 59 59 - Fax : 04 67 41 59 58 - E-mail : contact@librairieduvin.com - Internet : www.librairieduvin.com - RCS Montpellier 410 659 882

contact@librairieduvin.com

<http://www.librairieduvin.com>

Champion du monde




compétence des hommes. technologies avancées de conception/fabrication



GAI FRANCE
RN 7 - 83340 LE LUC / BP 74
tél. 0 494 500 840
fax. 0 494 500 841
e-mail : contact@gai-france.fr
www.gai-france.fr





Leader mondial du monobloc 1000 à 3500 bouteilles/heure

LES MERCURIALES

BORDEAUX

Cotation du Syndicat régional des Courtiers en vins et spiritueux de Bordeaux, de la Gironde et du Sud-Ouest
Semaine du 25 au 29/06/2007

■ VINS ROUGES
• Récolte 2006:
BORDEAUX : 800 à 1 050 €/t.
BORDEAUX SUP : 900 à 1 100 €/t.
COTES : 850 à 1 300 €/t.
MÉDOC : 1 370 à 1 600 €/t.
ST-ÉMILION : 2 800 à 3 200 €/t.
SATELLITES ST-ÉMILION : 1 900 à 2 200 €/t.
GRAVES : 1 000 à 1 300 €/t.
Bx ROSE/CLAIRET : 900 à 1 100 €/t.
• Récolte 2005:
BORDEAUX : 850 à 1 100 €/t.
BORDEAUX SUP : 950 à 1 200 €/t.
COTES : 950 à 1 300 €/t.
MÉDOC : /
ST-ÉMILION : /
SATELLITES ST-ÉMILION : /
GRAVES : sans cotation

■ VINS BLANCS
• Récolte 2006:
BORDEAUX : 550 à 1 000 €/t.
ENTRE-2-MERS : 700 à 1 000 €/t.
GRAVES : 1 000 à 1 350 €/t.
GRAVES SUP : 1 067 à 1 200 €/t.
SAUTERNES : 4 000 à 4 500 €/t.
VIN DE TABLE (rouge+blanc) : 25/35 €/hl
• Récolte 2005 : /
■ BERGERACOIS
• Récolte 2006:
BERGERAC rouge : 560 à 650 €/t.
BERGERAC sec : 450 à 650 €/t.
C¹8 de BERGERAC : 750 à 850 €/t.
MONBAZILLAC : 2 300 à 2 450 €/t.
• Récolte 2005 : /

NANTES

Mercuriales des vins de la région nantaise établie par la Cie des courtiers de marchandises assermentés
PV du 6 juillet 2007

■ VINS DE TABLE (Euros par degré hecto suivant qualité)
Blanc : incoté
Rouge et rosé : 22,00 à 23,00 €/hl
■ VDP DU JARDIN DE LA FRANCE (Euros par hectolitre suivant qualité)
Rouge, cépage gamay : incoté
Rosé, sans cépage : 45,00 €/hl
Blanc, cépage chardonnay : 55,00 €/hl
Blanc, cépage melon : incoté
Blanc, cép. sauvignon : 53,00 à 60,00 €/hl
Blanc, sans cépage : 42,00 €/hl
■ AOVDQS (euros par hl suivant qualité)
• Coteaux d'Anecis Gamay :
Rosé : incoté
Rouge : incoté
• Gros Plant du Pays Nantais :
Vrac : 74,53 à 77,92 €/hl
Sur lie : incoté
Sur lie (avec cond. part.) : incoté
■ AOC (euros par hl suivant qualité)
• Muscadet AC : Vrac : 71,14 à 74,53 €/hl
Sur lie, Sur lie (avec cond. part.) : incoté
• Muscadet Côte de la Loire : incoté
• Muscadet Côtes de Grand-Lieu : incoté
• Muscadet Sèvre-et-Maine :
Vrac : 81,31 €/hl.
Sur lie : incoté.
Sur lie (avec cond. part.) : 120,00 €/hl
Nota : les conditions normales de la présente mercu-
riale s'entendent marchandises prises à la propriété
non logées et sans conditions de paiement.

BRIGNOLES

Cote officielle des vins du Var (constatation des prix des ventes signalées)

Du 23/05/2007

■ VINS DE TABLE : insuffisance d'affaires
■ VINS DE PAYS DU VAR
Rouges : 40 à 50 €/hl
Rosés : 47 à 58 €/hl
Blancs : insuffisance d'affaires
■ AOC COTEAUX VARIOIS EN PROVENCE
Rouges, Blancs : insuffisance d'affaires
Rosés : 80 à 90 €/hl
■ AOC VINS DES CÔTES DE PROVENCE
Rouges : 75 à 105 €/hl
Rosés : 115 à 130 €/hl
Blancs : insuffisance d'affaires
N.B. : Les prix ci-dessus mentionnés s'entendent
selon degré, qualité et délai d'enlèvement.

PERPIGNAN

Commission de constatation des cours des vins dans les Pyrénées-Orientales du 2 juillet 2007

VDT rouge et rosé réc. 05/06 : insuffisance d'affaires, pas de cote.
VDP rouge et rosé : insuffisance d'affaires, pas de cote.
VDT blanc : insuffisance d'affaires, pas de cote
VDP blanc : insuffisance d'affaires, pas de cote

AOC CÔTES DU ROUSSILLON :
• Rouge : / insuffisance
• Rosé : / d'affaires,
• Blanc : / pas de cote
• VILLAGES : 770 hl - 80 €/hl
• VILLAGES avec nom de commune : /

CEE :

VDT rouge et rosé : 574 hl - insuffisance d'affaires, pas de cote
VDP rouge et rosé : 95 hl - insuffisance d'affaires, pas de cote
VDT blanc : 150 hl - insuff. d'aff. p.d.c.
VDP blanc : 197 hl - insuff. d'aff. p.d.c.

Une semaine pauvre en affaires qui laisse entrevoir la période estivale.

BÉZIERS

Commission de cotation européenne Vins de table blancs, rouges et rosés
Cotation du 6 juillet 2007

Du 27/06 au 03/07/07
Règlements CEE n°1493/1999 et arrêté préfectoral du 16/10/98

Volume total des vins :
Ventes ayant fait l'objet d'un contrat par les services de VINIFELHOR pour une affaire réalisée dans une des communes de l'arrondissement de BÉZIERS SAINT-PONS.
Blancs : 2 827 hl
Rouges et rosés : 33 147 hl

Prix moyen pondéré des vins retenus pour la cotation : Cotation commission CEE

■ VINS DE TABLE
Blancs : insuff. d'affaires - pas de cote
Rouges et rosés : 5 258 hl - 12°40 - 2,91 €/P/hl

Cotation complémentaire

■ VINS DE PAYS (y compris OC et cépages)
Blancs : 2 482 hl - 13°11 - 68,65 €/hl
Rouges et rosés : 27 916 hl - 12°28 - 41,32 €/hl dont VDP de département : 10 647 hl - 11°62 - 34,01 €/hl

NÎMES

Commission chargée de la constatation des cours des vins et spiritueux
Cotation du 2 juillet 2007

■ VDT et VDP rouges et rosés : 9° à 9°9' : insuff. d'affaires pas de cote
10° à 12° : 2,10 à 3,20 €/P/hl + de 12° : 2,10 à 3,20 €/P/hl

■ VINS DE PAYS
10° à 12° : 30 à 43 €/hl
Cépages : 38 à 60 €/hl

■ VINS SPÉCIAUX : pas de cote
• Récolte 2003 :
• VQPRD Costières de Nîmes : pas de cote
• Récolte 2002 :

■ AOC Côtes-du-Rhône : pas de cote
Moyenne pondérée - Cotation CEE 10° à 12°
VDT : 2 500 hl - 12° - 2,40 €/P/hl
VDP du Gard : /
VDP de zone et Région Oc : 3 000 hl - 13° - 49 €/hl

AVIGNON

Commission de constatation des cours des vins et spiritueux de la Bourse d'Avignon
Période du 09 au 22/06/2007

■ VINS DE TABLE, réc. 2006
Rouge : 11° à 11°5' : 54 à 67 €/hl
Rouge : 12° à 14° : 25 à 40 €/hl
Rosé : 11°5' à 14°5' : 32 à 49 €/hl

■ VINS DE PAYS
• PAYS ARDÈCHE : /
• COTEAUX DE L'ARDÈCHE : /
• BOUCHES DU RHÔNE 2006 :
Rouge 13° : 35 €/hl
• VAUCLUSE 2006 :
Rouge 12°5' à 13° : 30 à 38 €/hl
Merlot 14°2' : 48 €/hl
Rosé 12°7' : 41 €/hl
■ PORTES DE MÉDERRANÉE 2006 :
Rouge 12°4' à 13°3' : 49 à 52 €/hl
Rosé 12°9' : 41,60 €/hl
Blanc 13° : 45 €/hl

Cotations européennes

Vins de Table
Rouge, rosé : / pas de cote
Blanc : / cotation

■ AOC
• LUBERON 2006 :
Rouge : 66,50 à 80 €/hl
Rosé : 78 €/hl
• TRICASTIN : /
• CÔTES DU VIVARAIS : /
• COTEAUX D'AIX-EN-PROVENCE : /
• CÔTES DU VENETOUX : /
• CÔTES DU RHÔNE 2006 :
Rouge : 78 à 105 €/hl
Rosé : 98 à 103 €/hl
Blanc : 80 à 100 €/hl
• CÔTES DU RHÔNE VILLAGES 2006 :
Rouge : 107 à 130 €/hl
• CdRH VILLAGES avec n. de commune :
• CAIRANNE rouge 2006 : 220 €/hl
• VALRÉAS 2006 : 120 €/hl
• RASTEAU 2006 : 236 €/hl

■ APPELLATIONS LOCALES :
• TAVEL 2006 rouge : 260 à 270 €/hl
• VACQUEYRAS rouge : 200 à 235 €/hl
• BEAUMES DE VENISE rouge : 220 €/hl
• GIGONDAS rouge : 370 à 400 €/hl

CARCASSONNE

Commission de constatation des cours Réunion du 10/07/2007
Du 29/06 au 05/07/2007

■ VINS DE TABLE Rouges
9° à 9°9' : / pas
10° à 10°9' : d'affaires
11° à 11°9' : 2,35 à 2,90 €/P/hl
12° et + : 2,35 à 2,90 €/P/hl
■ VINS DE PAYS DE CEPAGES :
Cabernet Sauvignon : 45 à 55 €/hl
Merlot : 42 à 52 €/hl
Sauvignon : 70 à 80 €/hl

■ VINS DE PAYS DE LAUDE
10°5' à 11°6' et + : 30 à 33 €/hl
■ AOC CORBIÈRES : 55 à 65 €/hl
■ AOC MINERVOIS : 55 à 65 €/hl

Volume total de la semaine : 11 681 hl
Vin de table : 839 hl
Vin de pays : 10 842 hl

Commission de cotation européenne
VDT : 839 - 12°5 - 2,70 €/P/hl
VDP : 10 842 hl - 13° - 50 €/hl
dont VDP de département :
2 475 hl - 12°5 - 33 €/hl

MONTPELLIER

Commission spéciale européenne du 10/07/2007
Du 29/06 au 05/07/2007

VDT : 12°4' - 1 558 hl : insuffisance d'affaires pas de cote
VDP de l'Hérault rouge : 12°4' - 2 007 hl - 34 €/hl
VDP d'Oc et cépages : 13° - 2 649 hl - 51 €/hl
VDP de zone : pas d'affaires
Tous VINS DE PAYS : 12°8 - 4 687 hl - 45 €/hl

NARBONNE

Cotation européenne du 5 juillet 2007
Du 28/06 au 04/07/2007

VDT : 2 500 hl - 12° - 2,75 €/P/hl
VDP : 3 600 hl - 12°3 - 42,00 €/hl
dont Vins de pays de département : 2 900 hl - 12° - 36,00 €/hl
et Vins de pays d'Oc : 1 700 hl - 13° - 50,00 €/hl

ALSACE

Mercuriale des vins d'Alsace à la propriété (source : CIVA)
Transactions en vrac/Production/Négoce (hors grands-crus et hors vins de base Crémant d'Alsace)

Période du 16/05/2007 au 15/06/2007
Arrêté provisoire au : 25/06/2007
Nbre de contrats enregistrés : 207
Nombre total de lots : 313
Vol. global vendu : 15 072,27 hl
■ SYLVANER/CHASSÉLAS : 35 lots.
2 306,05 hl. Prix moyen : 1,34 €/l.
■ EDELZWICKER : 30 lots.
1 092,20 hl. Prix moyen : 1,20 €/l.
■ PINOT BLANC : 55 lots.
2 736,09 hl. Prix moyen : 1,49 €/l.
■ RIESLING : 67 lots.
3 842,85 hl. Prix moyen : 1,73 €/l.
■ PINOT GRIS : 37 lots.
1 738,54 hl. Prix moyen : 1,96 €/l.
■ MUSCAT D'ALSACE : 17 lots.
355,29 hl. Prix moyen : 1,90 €/l.
■ GEURZTRAMINER : 50 lots.
2 444,68 hl. Prix moyen : 2,29 €/l.
■ PINOT NOIR : 22 lots.
556,57 hl. Prix moyen : 2,02 €/l.
* nombre minimum de lots non atteint pour publication.

Mercuriale des vins de base Crémant d'Alsace
Du 16/05/2007 au 15/06/2007
13 lots - 855,71 hl - 1,87 €/l.

CORSE

Commission de cotation de l'ONIVINS / Bastia
Du 30/06 au 06/07/2007
Années de récolte : 2005 à 2006

■ VINS ROUGES ET ROSÉS
• VINS DE TABLE :
De 10° à 12° :
1 187 hl - 11°63 - 64,78 €/hl - 5,57 €/P/hl
TOTAL VINS DE TABLE :
1 187 hl - 11°63 - 64,78 €/hl - 5,57 €/P/hl
• VINS DE PAYS :
De 10°9' à 12° :
1 183 hl - 11°82 - 80,42 €/hl - 6,80 €/P/hl
Plus de 12° : /
TOTAL VINS DE PAYS :
1 183 hl - 11°82 - 80,42 €/hl - 6,80 €/P/hl
dont vins de pays de département : /
dont vins de pays de zone : /
1 183 hl - 11°82 - 80,42 €/hl - 6,80 €/P/hl
TOTAL GÉNÉRAL VINS ROUGES ET ROSÉS
2 370 hl - 11°72 - 72,59 €/hl - 6,19 €/P/hl
Vins de type R1 :
2 370 hl - 11°72 - 72,59 €/hl - 6,19 €/P/hl
dont vins de pays :
1 183 hl - 11°82 - 80,42 €/hl - 6,80 €/P/hl
Vins de type R2 : /

■ VINS BLANCS
• VINS DE TABLE : /
TOTAL VINS DE TABLE : /
• VINS DE PAYS : /
De 10°9' à 12° :
421 hl - 11°93 - 87,19 €/hl - 7,31 €/P/hl
Plus de 12° : /
TOTAL VINS DE PAYS :
421 hl - 11°93 - 87,19 €/hl - 7,31 €/P/hl
dont vins de département : /
dont vins de pays de Région : /
dont vins de pays de zone :
421 hl - 11°93 - 87,19 €/hl - 7,31 €/P/hl
TOTAL GÉNÉRAL VINS BLANCS :
421 hl - 11°93 - 87,19 €/hl - 7,31 €/P/hl

**COMMERCIALISATION
DES VINS DE TABLE ET DES VINS DE PAYS**

L'Office National Interprofessionnel des fruits, des légumes, des vins et de l'horticulture communique :
les volumes et les prix moyens constatés sur les contrats d'achats présentés au visa de l'Office et communiqués aux commissions de cotation au cours de la **semaine du 21 au 28/06/2007** sont les suivants :

	Volume hl	Prix moyen euros/hl	euros/P/hl
VINS ROUGES ET ROSES			
■ VINS DE TABLE			
Moins de 10°	151	10,00	1,11
De 10° à 10°9'	11 523	29,16	2,46
De 11° à 12°	20 875	29,25	2,31
Plus de 12°	32 549	29,13	2,36
● Total Vins de Table			
■ VINS DE PAYS			
Moins de 11°			
De 11° à 12°	11 837	37,52	3,22
Plus de 12°	42 526	55,37	4,24
● Total Vins de Pays			
	54 363	51,48	4,04
● TOTAL ROUGES ET ROSÉS			
	86 912	43,11	3,42
VINS BLANCS			
■ VINS DE TABLE			
Moins de 10°			
De 10° à 10°9'	65	23,00	2,13
De 11° à 12°	2 137	30,39	2,64
Plus de 12°	1 257	35,82	2,80
● Total Vins de Table			
	3 459	32,23	2,69
■ VINS DE PAYS			
Moins de 11°	4 574	59,02	4,98
De 11° à 12°	8 266	58,54	4,45
● Total Vins de Pays			
	12 840	58,71	4,62
● TOTAL BLANCS			
	16 299	53,09	4,23
Volume total : 103 211 hectolitres			

**COMMISSION OFFICIELLE DE COTATION
DES VINS DU LANGUEDOC (AUDE-HÉRALT-GARD)
DES COURTIERSS ASSERMENTÉS**

Compagnies Régionales des Courtiers Assermentés près les Cours d'Appel de Montpellier et de Nîmes.
Chambres de Commerce de Béziers, Montpellier, Narbonne, Nîmes.

Période du 23/06 au 06/07/2007

VOLUME GLOBAL DES TRANSACTIONS EN LANGUEDOC (1 ^{ère} QUINZAINES DE JUILLET 2007)		Rouges et Rosés : 137 320 hl	
		Blancs : 22 810 hl	
RECOLTE 2006	ROUGES	ROSÉS	BLANCS
VINS DE TABLE <i>Euros au degré hecto</i>			
10° à 11°	2,20 à 3,00	3,00 à 3,40	3,60 à 4,30
11° à 12°	2,20 à 3,00	3,00 à 3,40	3,60 à 4,30
> 12°	2,20 à 3,00	3,00 à 3,40	
VINS DE PAYS <i>Euros à l'hecto</i>			
VoP DE L'HÉRALT			
10°5 à 11°2	33,00 à 34,00	38,00 à 40,00	47,00 à 50,00
11°2 à 13	33,00 à 34,00	38,00 à 40,00	47,00 à 50,00
VoP DE L'AUDE			
10°5 à 11°2	30,00 à 33,00	38,00 à 40,00	
11°2 à 13	30,00 à 33,00	38,00 à 40,00	
VoP DU GARD			
10°5 à 11°2	34,00 à 35,00	38,00 à 40,00	
11°2 à 13	34,00 à 38,00	38,00 à 40,00	
VoP DE ZONE			
11° à 12°5	NC à NC	NC à NC	NC à NC
VINS DE PAYS D'OC			
Oc génériques	NC à NC	NC à NC	NC à NC
Oc cépages			
Merlot	38,00 à 53,00		
Cabernet	40,00 à 53,00		
Pinot	90,00 à 100,00		
Grenache	40,00 à 53,00		
Syrah	45,00 à 55,00	50,00 à 55,00	
Cinsault		47,00 à 52,00	
VINS D'APPELLATIONS D'ORIGINE			
Limoux			NC à NC
Picpoul de Pinet			103,00 à 113,50
Cx du Languedoc			
Costières de Nîmes	NC à NC		
Saint-Chinian	65,00 à 75,00		
Faugères	75,00 à 80,00		
Minervois	50,00 à 60,00		
Corbières	60,00 à 65,00		
Malepère	60,00 à 65,00		
Fitou	90,00 à 105,00		
Cabardès	70,00 à 80,00		
VINS SPÉCIAUX ET DIVERS			
Alicantes (€/hl)			
Jus de raisin			
OC domaines & châteaux	80,00 à 130,00		
Vins amyliques (€/P/hl)	NC à NC		

COMMENTAIRE - Le marché se caractérise par un tassement des prix sur les AOC. Une fermeté sur les cépages blancs et les rosés en vin de pays.

INFORMATIONS : COMPAGNIE DES COURTIERSS ASSERMENTÉS
www.courtiers-assermentés.com
Commission de Cotation Tél 04 67 31 30 30 Fax 04 67 31 32 18
SIÈGE ADMINISTRATIF : CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BÉZIERS

Sauf indications autres (litre, barrique, demi-barrique, tonneau, degré-tonneau, pièce, etc.), ces cours s'entendent à l'hectolitre (€/hl) ou au degré-hectolitre (€/P/hl), vin nu pris à la propriété, suivant qualité, degré, couleur, origine, importance des lots, modalités de retraitement et conditions de paiement. Ces mercuriales établies par les Commissions des courtiers et les Commissions spéciales européennes, sont le reflet des cours constatés sur les différentes places de commercialisation au vu des contrats enregistrés au cours de la semaine ou de la période citée en référence.